Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Etre jugé 2 fois pour la même escroquerie

Par kamoulox

Bonjour,
il y a 2 ans j'ai été jugé coupable d'une complicité d'escroquerie.
Ma question : si d'autres plaignants portent plainte, puis-je être rejugé en tant que complice de cette même escroquerie ?
Si oui à quoi puis-je m'attendre en terme d'aggravation de peine ?

Je vous remercie pour toute votre attention